Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 66 (1921)

Heft: 7

Artikel: La Reichswehr : sa formation, son rôle et son organisation actuelle. I.

Autor: Vallière, de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-340439

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Reichswehr

Sa formation, son rôle et son organisation actuelle.

I

La R. W. armée de cadres et non pas de mercenaires.

Armée officielle

et armée auxiliaire. Réserves et officiers de complément.

Dans un ordre du jour à la Reichswehr, du 1^{er} janvier 1921, le général von Seeckt, chef d'Etat-major de l'armée, s'exprimait en ces termes : « Notre armée n'est pas une armée de mercenaires. C'est une armée de cadres, elle est destinée à former l'ossature de nos forces nationales, lorsque viendra pour nous l'heure du danger. »

Cet aveu est intéressant. Il y a tout un programme dans cette déclaration. Elle indique clairement le but que le commandement allemand veut atteindre, le parti qu'il compte tirer de l'organisation militaire qu'on lui a imposée.

La Reichswehr n'a donc pas le caractère et les inconvénients d'une armée de mercenaires que les vainqueurs escomptaient, peut-être, pour la rendre impopulaire auprès de la nation allemande. Nous verrons qu'elle n'est pas le refuge des éléments douteux de la population, et qu'avec l'esprit qui l'anime et les méthodes qu'elle emploie, les défauts du service à long terme risquent d'être non seulement atténués, mais annihilés. La R. W. est une sélection; on n'a eu que l'embarras du choix pour la recruter et l'encadrer. Le système paraît être intelligemment mis à profit. Le gouvernement est décidé à en tirer le maximum de rendement.

Le terme si discrédité de mercenaire est soigneusement évité, la presse répète chaque jour : « Berufsheer, nicht Söldnerheer. » (Armée de métier et non pas de mercenaires.) Le Berliner Tageblatt, du 20 novembre 1920, insistait sur la

qualité de citoyen (Staatsbürger) de chaque soldat : « Keine Söldner, sondern freiwillige Wehrmänner. » (Ce ne sont pas des mercenaires, mais des défenseurs volontaires du pays.)

Il n'y a donc qu'une parenté très lointaine entre ce volontaire de la R. W. et le Lansquenet du XVIe siècle ou le grenadier de Frédéric le Grand. Le « Reichswehrmann » ne peut même être comparé au soldat de métier anglais. Il, existe entre ces différentes catégories de mercenaires et le volontaire du Reich une différence essentielle, qui est aussi une supériorité marquée en faveur de ce dernier : d'après la loi, il peut parvenir à tous les grades et emplois. Cette démocratisation de l'armée allemande ne fera, toutefois, sentir ses effets qu'après plusieurs années, quand il y aura des places d'officiers vacantes. Pour le moment, le corps d'officiers de la R. W. provient entièrement de l'ancienne armée. Mais ce principe égalitaire est admis : chaque soldat a son bâton de maréchal dans sa giberne.

Le général von Seeckt complète sa définition en disant : C'est une armée de cadres, destinée à former l'ossature de nos forces nationales, lorsque viendra pour nous l'heure du danger.

Réduite à 100 000 hommes, depuis quelques mois, la R. W. compte, en effet, 4000 officiers dont 54 généraux (un pour 1800 hommes), 1000 officiers supérieurs (un pour 120 hommes) et 16 413 sous-officiers avoués (on *prétend* que beaucoup de sous-officiers servent comme simples soldats). Ces gradés suffiraient à encadrer des forces quatre fois supérieures.

L'allusion du général à « l'heure du danger », sonne comme un appel de clairon. De quel danger s'agit-il? Intérieur ou extérieur? Faut-il conclure de cette parole imprudente ou maladroite que l'Allemagne songe à la revanche?

Qui est ce général von Seeckt ? Est-il vraiment le porteparole de son gouvernement ? C'est un homme d'une haute culture, brillamment doué et qui fera parler de lui. En 1913, il était commandant de bataillon au régiment des grenadiers badois de la garde, à Karlsruhe. J'y étais alors comme stagiaire et attribué à son bataillon. Le major von Seeckt était considéré comme un sujet exceptionnel, on lui prédisait un rapide avancement. Il sortait de l'Etat-major général. Ses officiers avaient pour lui une admiration sans bornes. Ses critiques d'exercices étaient des modèles de clarté, ses méthodes d'instruction simples et pratiques. Sa conversation captivante, son prestige, sa grande bienveillance en faisaient un personnage populaire dans toute la garnison. Grand et sec, le visage glabre, la parole coupante, le monocle vissé à l'œil, il avait, au premier abord, l'aspect assez rébarbatif; mais, très vite, sous le masque professionnel, on apercevait l'œil pétillant d'esprit et l'expression franchement sympathique.

Promu lieut. colonel à la fin de 1913, il fut envoyé à Berlin comme chef d'Etat-major du IIIe corps. Au cours de la guerre, il devint général-major, chef d'Etat-major de Mackensen en Roumanie, puis chef d'Etat-major de l'armée de Transylvanie (Archiduc Joseph). C'est là que par hasard, j'eus l'occasion de le revoir à Csik-Czereda (Transylvanie) en me rendant au front oriental, en décembre 1916.

Le général von Seeckt a traversé sans encombre la retraite et la débâcle de l'armée impériale. La révolution n'a pas ébranlé son prestige. Le nouveau régime avait besoin de son intelligence et de son talent d'organisation. On l'a placé tout au haut de l'échelle. Il est l'intermédiaire entre le gouvernement et la Reichswehr. En fait, c'est lui le véritable ministre de la guerre et le chef de l'armée (Chef der Heeresleitung). Les journaux modérés de gauche, tout en reconnaissant ses qualités, lui reprochent d'être resté trop « officier d'Etatmajor général »; « v. Seeckt ist nicht nur der Herkunft, sondern auch seiner verschlossenen, ueberlegenen Art nach Generalstäbler » Frankfurter Zeitung. (v. Seeckt n'appartient pas seulement par son origine au corps d'Etat-major, mais aussi par toute sa manière d'être renfermée et réfléchie.) Les socialistes l'accusent de préparer la contre-révolution.

Ce qu'il veut de toute son énergie, c'est faire de la R. W. un instrument souple, absolument sûr, fortement encadré et entraîné, et dévoué à l'ordre établi. Ce sont, du moins, les intentions qu'il avoue publiquement. Qu'il cherche à en faire « l'ossature des forces nationales de l'Allemagne », c'est dans l'ordre. Une nation vaincue cherche toujours à reconstituer

ses forces militaires. Ainsi, la méfiance des vainqueurs s'explique-t-elle facilement.

Une partie de la presse française annonce une nouvelle guerre, dans un avenir très rapproché. Le *Temps*, dans une série d'articles parus en mars de cette année, cherche à démontrer que la R. W. et la *Sicherheitswehr* constituent les cadres de la nation en armes, que l'*Einwohnerwehr* en est la première réserve et l'*Orgesch* en assurera le recrutement

Dans un article du 23 mars (le danger militaire allemand) le lieut.-colonel Reboul affirme posséder les preuves indiscutables que l'Allemagne se prépare à la lutte : « Ce qu'elle envisage, ce n'est pas une guerre défensive. Son but, c'est la revanche. N'en doutons pas... L'Allemagne, malgré le traité de paix, s'efforce de se constituer aussi rapidement que possible une formidable armée, qui comprendra toute la nation en armes. »

Ces prévisions sont-elles basées sur des faits ? Comment l'Allemagne vaincue peut-elle inspirer encore une pareille crainte à ses ennemis d'hier ? Il semble que le souvenir de la Prusse, en 1813, hante par trop les esprits et déforme les imaginations. Les alliés ont cependant obtenu des garanties sérieuses ; l'expérience les a rendus sceptiques.

L'article 178 du traité de paix interdit « toute mesure de mobilisation ou tendant à une mobilisation ». L'Etat-major général est supprimé. La Reichswehr est une création des vainqueurs qui en ont fixé les moindres détails d'organisation. L'Allemagne a rendu ou détruit 50 000 canons, 5 millions de fusils, 60 000 mitrailleuses, 14 000 avions, 26 000 moteurs d'avions. 40 000 officiers de l'armée active et tous ceux de la réserve ont été congédiés. Le service obligatoire est aboli, les sociétés militaires interdites. L'Allemagne n'a été autorisée à garder que les fusils, mitrailleuses et canons de campagne nécessaires à son armée de 100 000 hommes. Elle n'a plus d'artillerie lourde, de chars d'assaut, d'avions de combat. Les réserves de munitions sont faibles. Les commissions de contrôle alliées empêchent la fabrication du matériel en série. D'après le traité, seules trois forteresses restent armées : Königsberg (20 canons au lieu de 390), Pillau (36 au lieu

de 75), Swinemunde (32, même chiffre qu'avant). Ulm, Kustrin, Glogau, Ingolstadt et toutes les forteresses du Rhin sont démantelées. Tout cela, le lieut.-colonel Reboul le reconnaît, néanmoins, sa méfiance persiste. Voici ses principaux arguments:

Par toutes sortes de moyens et de savants camouflages l'Allemagne se constitue des réserves. Elle s'efforce de remplacer le service obligatoire par l'entraînement sportif de la jeunesse. Pendant quelques années encore, elle n'aura pas le matériel nécessaire pour une lutte sérieuse. Mais, le matériel nouveau qui lui manque pour compléter son armement est étudié. L'outillage nécessaire à sa construction est prêt, il est déjà réparti dans les usines. Tant que les commissions de contrôle resteront en Allemagne, la fabrication en série sera impossible. Les stocks de métaux n'existent pas. Il faudra plusieurs années pour les reconstituer.

Donc, rien à craindre avant une période minimum de quatre ou cinq ans après le départ des commissions de contrôle. «L'Allemagne ne nous attaquera pas tant que nous serons les maîtres du Rhin, tant que nos troupes de couverture tiendront cet excellent obstacle derrière lequel nous pouvons effectuer en toute tranquillité notre mobilisation. » (Temps du 23 mars 1921). Ce journal conclut qu'avant six ou sept ans, l'attaque ne se produira pas. Après le rappel des commissions, il faudra au Reich encore trois ou quatre ans pour préparer la mobilisation. Il aura intérêt à agir avant qu'aient disparu de ses formations actives, toutes les classes qui ont pris part à la guerre. La situation redeviendra donc sérieuse pour la France, de 1927 à 1931.

Comment prévenir cette guerre ? se demande le lieut.colonel Reboul. En s'attachant à modifier la mentalité du
peuple allemand, en lui faisant connaître la vérité, en détruisant l'esprit militariste, en veillant à la stricte application
du traité. La Reichswehr doit être une armée de mercenaires,
rien d'autre, et pas une réserve de cadres, encore moins l'ossature d'une armée nationale.

Il est très difficile de se rendre compte exactement si ces appréhensions sont exagérées. En général les officiers français qui ont fait partie de missions militaires en Allemagne depuis 1918, constatent qu'il est presque impossible d'obtenir le désarmement complet d'un grand pays dont la population, livrée à toutes sortes d'excitateurs, se croit poussée à bout et menacée dans son droit à l'existence. La plupart ne se font guère d'illusions sur l'efficacité des mesures de contrôle. Il est incontestable que la haine de la France a beaucoup augmenté depuis 1918. La France redevient l'ennemi héréditaire (« l'Erbfeind »). Les Français ne sont plus « les adversaires braves et loyaux » dont parlaient les journaux en 1918 et 1919.

Cet état d'esprit surexcité n'est certes pas favorable au désarmement. L'abolition du service obligatoire, surtout, est ressenti par le peuple comme une douloureuse humiliation. Les militaires voient dans cette mesure le principal obstacle à la formation des réserves, une partie de leur influence sur la nation, qui est encore considérable, risque de se perdre. Ils ne peuvent se résigner à voir la jeunesse leur échapper.

Dans la *Deutsche Allgemeine Zeitung* du 9 janvier 1921, le général von Kuhl s'écrie avec amertume : « On ne peut que regretter que le système de milices nous soit interdit, car il nous aurait au moins permis de maintenir le principe fondamental du service obligatoire et général. » Et le même journal disait le 7 décembre 1920 : « Certes une milice aurait mieux valu que cette armée de métier. »

Aussi, cherche-t-on à remplacer le service militaire obligatoire par *l'entraînement physique obligatoire*. Une vaste organisation sportive, avec règlement unique pour l'armée, les écoles et les sociétés de gymnastique s'ébauche actuellement.

La grande difficulté reste la formation des officiers de complément. Ici le traité est formel : « L'effectif total des officiers ne devra pas dépasser 4 000. » (Art. 160.) — « Les officiers nouvellement nommés devront contracter l'engagement de servir effectivement pendant 25 années consécutives. » (Art. 175). Il ne faut pas être surpris si, parmi les officiers de l'armée active licenciés et les anciens officiers de réserve on trouve les instructeurs désignés de la jeunesse sportive. Dans les Universités, grâce au courant nettement nationaliste qui

règne parmi les étudiants, on recrutera aisément les futurs officiers de complément. D'après les journaux français, des cours préparatoires militaires de deux mois ont lieu, pendant l'été, dans certaines Universités. On y donne une instruction pratique et théorique sur les liaisons, le service en campagne, la technique de combat, la tactique élémentaire. Il ne m'a pas été possible de vérifier ces assertions et de juger jusqu'à quel point l'Allemagne se prépare, à côté de son armée officielle, une armée auxiliaire camouflée en police, en sociétés sportives, en détachements agricoles (Wirtschaftskompagnien) en « Zeitfreiwilligen », gardes d'habitants (Einwohnerwehren), secours techniques, Orgesch, etc.

Le ton de la presse allemande est loin d'être uniformément belliqueux et agressif. Les journaux socialistes demandent la transformation de la R. W. en simple police. Les communistes réclament sa suppression. La Freiheit appelle la R. W., « un établissement philanthropique pour officiers ramollis »: « une crèche alimentaire » (eine Futtekrippe). — Beaucoup de journaux libéraux ou conservateurs assignent à la R. W. un rôle purement défensif. Ils voient dans cette institution une troupe tout juste suffisante pour garder la frontière orientale et maintenir l'ordre à l'intérieur. — La Deutsche Tageszeitung affirme : « Nous ne voulons et ne pouvons pas faire de grande guerre ». Il ne nous appartient pas de juger si les vainqueurs peuvent se fier à ces protestations pacifiques. L'avenir seul le dira.

Dans un prochain article, je retracerai brièvement les événements qui ont amené la formation de la R. W., et j'esquisserai un tableau aussi complet que possible de son organisation actuelle.

(A suivre.)

Major de Vallière.